



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/559
20 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 119 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA MISSION DES NATIONS UNIES POUR L'ORGANISATION
D'UN RÉFÉRENDUM AU SAHARA OCCIDENTAL

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 6	3
II. CONTRIBUTIONS	7	4
III. SOLDE INUTILISÉ DES CRÉDITS OUVERTS	8 - 9	4
IV. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	10	5
V. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 1er JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 1994	13	7
VI. PRÉVISIONS DE DÉPENSES MENSUELLES CORRESPONDANT AU FONCTIONNEMENT DE LA MISSION PENDANT LA PÉRIODE POSTÉRIEURE AU 30 NOVEMBRE 1994	14 - 15	7
VII. REMBOURSEMENT AUX ÉTATS QUI FOURNISSENT DES CONTINGENTS	16	7
VIII. ADMINISTRATION FINANCIÈRE	17 - 19	7
IX. OBSERVATIONS CONCERNANT LES RECOMMANDATIONS PRÉCÉDEMMENT FAITES PAR LE COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES	20 - 21	9
X. MESURES QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST APPELÉE À PRENDRE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION	22	9

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
ANNEXES	
I. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1994	10
II. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1994	14
III. Dépenses mensuelles prévues pour continuer à financer la Mission après le 30 novembre 1994 : état récapitulatif	21
IV. Dépenses mensuelles prévues pour continuer à financer la Mission après le 30 novembre 1994 : renseignements complémentaires	25
V. Effectifs actuellement autorisés pour la période allant du 1er octobre au 30 novembre 1994 et effectifs proposés à partir du 1er décembre 1994	37
VI. Dépenses afférentes au personnel et dépenses connexes pour l'entretien mensuel de la Mission après le 30 novembre 1994	38
VII. Répartition proposée des effectifs par bureau au 1er octobre 1994	39
VIII. Répartition du matériel de transport et de transmissions, des bâtiments préfabriqués, des conteneurs et des groupes électrogènes par zone géographique au 1er octobre 1994	40

I. INTRODUCTION

1. Le précédent rapport du Secrétaire général (A/48/848/Add.1) sur le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), en date du 11 mai 1994, indiquait notamment les prévisions de dépenses révisées concernant le fonctionnement de la MINURSO pendant la période allant du 1er avril au 31 juillet 1994, ainsi que les prévisions de dépenses mensuelles pendant la période postérieure au 31 juillet 1994.
2. Dans sa résolution 48/250 B du 23 juin 1994, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à utiliser pour le fonctionnement de la Mission pendant la période allant du 1er avril au 31 juillet 1994 un montant brut de 18 812 800 dollars (soit un montant net de 17 693 100 dollars), à prélever sur le solde inutilisé des crédits ouverts. Ce montant inclut le montant brut de 14,8 millions de dollars (montant net : 14 millions de dollars) autorisé au titre de la résolution 48/250 A du 14 avril 1994.
3. Dans la même résolution, l'Assemblée a également autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses mensuelles à concurrence d'un montant brut de 3,4 millions de dollars pour assurer le fonctionnement de la Mission pendant la période allant du 1er août au 30 septembre 1994, ce montant étant à prélever sur le solde inutilisé des crédits ouverts qui devait s'élever au 31 juillet 1994 à un montant brut de 6 845 150 dollars (montant net : 9 153 950 dollars).
4. Afin de fournir à la Mission les ressources nécessaires pour poursuivre ses activités au-delà du 30 septembre 1994, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans la lettre datée du 7 octobre 1994 qu'il a adressée au Secrétaire général, a fait savoir qu'il donnait son assentiment à ce que des dépenses soient engagées jusqu'à concurrence d'un montant brut de 6 065 200 dollars pour la période allant du 1er octobre au 30 novembre 1994 aux termes du paragraphe 1 de la résolution 48/229 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1993, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1994-1995.
5. Il est rappelé qu'au paragraphe 56 de son rapport le plus récent au Conseil de sécurité sur la situation concernant le Sahara occidental (S/1994/819 en date du 12 juillet 1994), le Secrétaire général avait notamment déclaré qu'il se proposerait de recommander que la période de transition commence le 1er octobre 1994 et que le référendum ait lieu le 14 février 1995, au cas où le Conseil de sécurité déciderait sur la base de son prochain rapport que le référendum se tienne en application du plan de règlement.
6. En attendant que le Secrétaire général présente son rapport au Conseil de sécurité, le présent document a été établi afin que la MINURSO puisse disposer des ressources nécessaires pour poursuivre ses activités mensuelles au-delà du 30 novembre 1994 en application de la résolution 907 (1994) du Conseil de sécurité, en date du 29 mars 1994, dans laquelle le Conseil a donné son accord à la ligne d'action décrite dans l'option B du rapport du Secrétaire général en date du 10 mars 1994 (S/1994/283). Sur cette base, la Commission d'identification devrait terminer l'analyse de toutes les candidatures reçues et commencer l'identification et l'enregistrement de ceux qui pourraient participer

/...

au référendum sur la base de la proposition de compromis du Secrétaire général, du mandat de la Commission d'identification et des dispositions pertinentes du plan de règlement. Au cas où le Conseil de sécurité déciderait de tenir le référendum sur la base de la proposition du Secrétaire général, des prévisions de dépenses révisées seraient présentées à l'Assemblée générale.

II. CONTRIBUTIONS

7. Le tableau ci-après indique le montant des contributions reçues et celui des contributions qui restent à régler, compte tenu des sommes portées au crédit des États Membres au 30 septembre 1994. Les contributions restant dues par les États Membres s'élèvent au total à 20 361 164 dollars.

	<u>Dollars des</u> <u>Etats-Unis</u>
Crédits ouverts	143 000 000
<u>À déduire</u> : Sommes portées au crédit des États Membres (contributions du personnel)	(2 088 777)
Montant réparti	<u>140 911 223</u>
<u>À déduire</u> : Montants reçus	<u>(120 550 059)</u>
Solde à percevoir	<u><u>20 361 164</u></u>

III. SOLDE INUTILISÉ DES CRÉDITS OUVERTS

8. Le tableau 1 indique les dépenses totales d'un montant brut de 139 605 150 dollars (montant net : 134 391 950 dollars) depuis le début de la Mission jusqu'au 30 septembre 1994. Compte tenu des engagements supplémentaires d'un montant brut de 6 065 200 dollars (montant net : 5 600 200 dollars) autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pendant la période allant du 1er octobre au 30 novembre 1994, comme il est indiqué au paragraphe 4 ci-dessus, un crédit supplémentaire d'un montant brut de 2 670 350 dollars est demandé à l'Assemblée générale en sus du crédit initialement ouvert d'un montant brut de 143 millions de dollars (montant net : 140 millions de dollars). D'autre part, en chiffres nets, l'engagement supplémentaire autorisé d'un montant de 5 600 200 dollars reste dans les limites du crédit initialement ouvert et il n'est pas nécessaire pour le moment de mettre en recouvrement une somme supplémentaire.

/...

Tableau 1

Solde du crédit ouvert et des dépenses engagées pour la période terminée
 le 30 septembre 1994 et solde prévu pour la période prenant fin le
 30 novembre 1994

	<u>Dollars des États-Unis</u>	
	<u>Montant brut</u>	<u>Montant net</u>
<u>Dépenses</u>		
17 mai 1991-30 novembre 1992	72 196 000	70 126 000
1er décembre 1992-31 décembre 1993	36 148 050	34 626 950
1er janvier-30 septembre 1994	31 261 100	29 639 000
Total des dépenses	139 605 150	134 391 950
<u>Engagements de dépenses autorisés</u>		
Par le Comité consultatif du 1er octobre au 30 novembre 1994	6 065 200	5 600 200
Total des dépenses et des engagements autorisés	145 670 350	139 992 150
<u>À déduire : Crédit ouvert</u>		
Résolution 45/266 de l'Assemblée générale	143 000 000	140 000 000
Solde prévu pour la période prenant fin le 30 novembre 1994	2 670 350	(7 850)

9. Étant donné que la Mission se poursuivra au-delà de la période initialement prévue, le montant des contributions du personnel figurant dans le crédit initialement ouvert s'est révélé insuffisant au regard des besoins pendant la période allant du début de la Mission (29 avril 1991) au 30 novembre 1994. Il sera donc nécessaire d'apporter des ajustements à l'égard des contributions pour le fonctionnement de la MINURSO.

IV. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

10. Comme il ressort du tableau 2, on estime à 9 364 500 dollars la valeur des biens et services fournis à la MINURSO pendant la période allant du 1er avril au 30 septembre 1994 à titre de contributions volontaires et non inclus dans les prévisions budgétaires. Les changements sont indiqués en note et représentent au total un montant de 3 241 000 dollars.

/...

Tableau 2

Contributions volontaires reçues pendant la période
 allant du 1er avril au 30 septembre 1994

<u>Contributeurs</u>	<u>Biens et services fournis</u>	<u>Valeur (dollars des États-Unis)</u>
<u>Algérie</u>	Camp autonome avec logements et bureaux pour 12 fonctionnaires des Nations Unies	210 500
	Vivres	219 000 ^a
	Transports	27 000
	Carburants pour les véhicules lourds et groupes électrogènes	20 000 ^b
	Installations de nettoyage	10 000 ^c
<u>Maroc</u>	Appartements	43 000
	Atelier	30 000 ^c
	21 camions (valeur à la location)	1 054 000
	Chambres d'hôtel et repas pour le personnel en transit à Casablanca	250 000 ^d
	Personnel aux points de déploiement des équipes (cuisiniers et techniciens)	25 000
	Logements et vivres (Laayoune)	6 827 000 ^e
	Eau pour les installations sanitaires aux points de déploiement des équipes	57 000
	Bâtiment fourni pour l'inscription et l'identification	60 000 ^b
<u>Front POLISARIO</u>	Locaux à usage de bureaux pour la Commission d'identification	24 000
	Eau pour les installations sanitaires aux points de déploiement des équipes	458 000
	Personnel (technique et autre)	50 000 ^f

^a Augmentation de 175 000 dollars.

^b Nouvelle contribution volontaire.

^c Augmentation de 11 000 dollars.

^d Augmentation de 135 000 dollars.

^e Augmentation de 2 810 000 dollars.

^f Augmentation de 20 000 dollars.

11. Les trois aéronefs mis à la disposition de l'ONU en cas d'urgence, à titre de contribution volontaire, ne sont plus disponibles à la suite du retrait de l'unité médicale suisse de la zone de la Mission en juin 1994.

12. L'unité de transmissions (43 personnes plus le matériel) qui était fournie par l'Australie à titre de contribution volontaire a été retirée de la zone de la Mission en mai 1994.

/...

V. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET PENDANT LA PÉRIODE
ALLANT DU 1ER JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 1994

13. On trouvera à l'annexe I du présent rapport l'état récapitulatif de l'exécution du budget de la Mission pendant la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1994. La colonne 1 indique les prévisions de dépenses initiales pendant la période de neuf mois allant du 1er janvier au 30 septembre 1994, telles qu'elles figurent dans les rapports du Secrétaire général en date du 17 janvier et du 11 mai 1994 (A/48/848 et Add.1). La colonne 2 indique le montant effectif des ressources fournies à la MINURSO pendant la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1994, la colonne 3 indique les dépenses effectives durant cette période et la colonne 4 indique le montant des économies ou des dépassements. La colonne 3 indique les dépenses durant la période considérée, qui s'élèvent au total à un montant brut de 31 261 100 dollars (montant net : 29 630 000 dollars); le solde inutilisé, d'un montant brut de 3 351 700 dollars (montant net : 2 694 300 dollars), figure dans la colonne 4. Des renseignements complémentaires sur les dépenses correspondant à chaque rubrique sont donnés à l'annexe II.

VI. PRÉVISIONS DE DÉPENSES MENSUELLES CORRESPONDANT AU
FONCTIONNEMENT DE LA MISSION PENDANT LA PÉRIODE
POSTÉRIEURE AU 30 NOVEMBRE 1994

14. Les prévisions de dépenses mensuelles correspondant au fonctionnement de la MINURSO pendant la période postérieure au 30 novembre 1994, avec les effectifs et le mandat actuels, s'élèvent à un montant brut de 3 245 100 dollars (montant net : 3 013 800 dollars). Des renseignements complémentaires sur les ressources nécessaires pour chaque rubrique sont donnés à l'annexe IV.

15. Les effectifs actuellement autorisés pour la période allant du 1er octobre au 30 novembre 1994 et les effectifs proposés à partir du 1er décembre 1994 sont indiqués dans les colonnes 3 et 5 de l'annexe V, respectivement. Les ressources mensuelles nécessaires après le 1er décembre au titre des dépenses de personnel et de l'indemnité de subsistance (missions) ont été calculées sur la base de l'effectif réel de la Mission au 30 novembre 1994, soit 153 fonctionnaires internationaux et 63 agents locaux. Le calcul de ces coûts figure dans l'annexe VI. Au cas où il faudrait renforcer les effectifs de la MINURSO pour lui permettre d'exécuter son mandat, des ressources supplémentaires seraient demandées à l'Assemblée générale.

VII. REMBOURSEMENT AUX ÉTATS QUI FOURNISSENT DES CONTINGENTS

16. Les Gouvernements du Honduras et de la République de Corée fournissent actuellement des contingents à la MINURSO. Ils ont été intégralement remboursés sur la base des taux standard.

VIII. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

17. Dans un rapport qu'il avait présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session sur la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) et la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) (A/C.5/33/45), le Secrétaire général avait notamment indiqué que les sommes dues aux

/...

gouvernements qui fournissaient des contingents aux deux forces ne pouvaient toutes être réglées dans le délai prévu à l'article 4.3 du règlement financier. Ce genre de situation continue d'exister dans certaines opérations de maintien de la paix. En conséquence, l'Assemblée a adopté au fil des ans des arrangements spéciaux en vertu desquels les crédits nécessaires pour régler les sommes dues aux gouvernements qui fournissent des contingents et/ou un appui logistique à une Mission resteraient utilisables au-delà de la période prévue par les articles 4.3 et 4.4 du règlement financier.

18. Dans le cas de la MINURSO ainsi que dans ceux de la FUNU/FNUOD, de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII), du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) et de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), certains montants devront être mis en réserve pour régler les demandes qui n'ont pas encore été reçues des gouvernements au titre des indemnités en cas de décès ou d'invalidité et du remboursement aux gouvernements du matériel appartenant à leurs contingents. Les comptes de la MINURSO ont été tenus depuis le début pour les différentes périodes pendant lesquelles des dépenses ont été prévues.

19. Il est proposé en conséquence d'appliquer à la MINURSO les arrangements spéciaux suivants en ce qui concerne l'application de l'article IV du règlement financier, à l'instar de ceux qui figurent à l'annexe de la résolution 47/210 B de l'Assemblée générale en date du 14 septembre 1993 relative à la FORPRONU :

a) À l'expiration de la période de 12 mois prévue à l'article 4.3 du règlement financier, tout engagement non liquidé de l'exercice considéré concernant des marchandises livrées et des services fournis par des gouvernements, pour lesquels une demande de remboursement a été présentée ou un taux de remboursement a été établi, sera comptabilisé comme somme à payer, celle-ci demeurant comptabilisée comme telle au compte spécial jusqu'à ce que le paiement ait été effectué;

b) i) Tous autres engagements non liquidés de l'exercice en question, contractés envers des gouvernements, qui concernent des marchandises livrées et des services fournis, ainsi que tous autres engagements contractés envers des gouvernements, qui n'ont pas encore donné lieu à la présentation des demandes de remboursement requises, demeureront valables pour une période supplémentaire de quatre ans suivant la période de 12 mois prévue à l'article 4.3 du règlement financier;

ii) Les montants correspondant aux demandes de remboursement reçues pendant cette période de quatre ans seront comptabilisés, selon qu'il conviendra, comme prévu à l'alinéa a) ci-dessus;

iii) À l'expiration de la période supplémentaire de quatre ans, tout engagement non liquidé sera annulé et le solde de tous crédits conservés à cette fin sera annulé.

/...

IX. OBSERVATIONS CONCERNANT LES RECOMMANDATIONS PRÉCÉDEMMENT
FAITES PAR LE COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS
ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

20. Au paragraphe 4 de sa résolution 48/250 B sur le financement de la MINURSO, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport, dans un délai de 30 jours suivant l'adoption de la résolution, sur la pleine application des recommandations du Comité consultatif qu'elle a approuvées dans ses résolutions 48/250 A du 14 avril 1994 et 48/250 B.

21. Le Secrétaire général a présenté son rapport (A/48/848/Add.2) le 22 juillet 1994. Toutes les observations et recommandations du Comité consultatif ont été prises en considération et appliquées.

X. MESURES QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST APPELÉE À PRENDRE
À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

22. Les mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa quarante-neuvième session quant au financement passé et futur de la MINURSO sont les suivantes :

a) Prendre note des dépenses engagées pour le fonctionnement de la Mission du 1er janvier au 30 septembre 1994, soit un montant brut de 31 261 100 dollars (montant net : 29 639 000 dollars);

b) Ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant brut de 2 670 350 dollars pour le fonctionnement de la MINURSO pendant la période s'achevant le 30 novembre 1994, compte tenu du crédit initialement ouvert d'un montant brut de 143 millions de dollars (montant net : 140 millions de dollars) et des engagements de dépenses autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

c) En ce qui concerne la période postérieure au 30 novembre 1994, autoriser des engagements de dépenses mensuelles d'un montant brut de 3 245 100 dollars (montant net : 3 013 800 dollars) pour le fonctionnement de la MINURSO et mettre en recouvrement ce montant, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger la MINURSO au-delà du 30 novembre 1994;

d) Décider d'appliquer à la MINURSO les arrangements spéciaux concernant l'article IV du règlement financier qui sont énoncés au paragraphe 19 ci-dessus.

/...

ANNEXE I

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1994

État récapitulatif

(En dollars des États-Unis)

	Prévisions initiales (1)	Dépenses autorisées (2)	Prévisions de dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (4) = (2)-(3)
1. Personnel militaire				
a) <u>Observateurs militaires</u>				
Indemnités de subsistance (missions)	3 824 100	3 543 300	3 848 800	(305 500)
Frais de voyage	784 875	722 000	857 400	(135 400)
Indemnités d'habillement et d'équipement	34 650	31 700	44 800	(13 100)
Total partiel	4 643 625	4 297 000	4 751 000	(454 000)
b) <u>Contingents</u>				
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	639 600	446 600	449 500	(2 900)
Détente et loisirs	7 350	5 600	2 100	3 500
Rations	1 053 825	899 800	805 200	94 600
Indemnité journalière	23 475	18 200	15 500	2 700
Indemnité de subsistance (missions)	963 225	886 200	543 200	343 000
Déploiement, relève et rapatriement	364 500	335 200	334 000	1 200
Indemnité d'habillement et d'équipement	42 225	33 500	37 700	(4 200)
Total partiel	3 094 200	2 625 100	2 187 200	437 900
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>				
Matériel appartenant aux contingents	2 733 200	2 733 200	2 733 200	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	150 000	137 900	137 900	—
Total partiel	2 883 200	2 871 100	2 871 100	—
Total, rubrique 1	10 621 025	9 793 200	9 809 300	(16 100)
2. Personnel civil				
a) <u>Police civile</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	526 450	611 900	528 000	83 900
Frais de voyage	147 775	166 200	161 300	4 900
Indemnité d'habillement et d'équipement	6 800	7 900	6 200	1 700
Total partiel	681 025	786 000	695 500	90 500
b) <u>Personnel international et personnel local</u>				
Traitements du personnel international	5 600 300	5 826 200	4 421 900	1 404 300
Traitements du personnel local	292 050	275 000	260 900	14 100
Consultants	72 750	52 500	48 400	4 100
Heures supplémentaires	18 575	19 500	1 300	18 200
Dépenses communes de personnel	3 059 075	2 917 100	2 477 300	439 800
Indemnité de subsistance (missions)	2 246 750	2 054 300	1 849 100	205 200
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	301 050	317 800	226 700	91 100
Autres voyages autorisés	129 550	117 700	82 000	35 700
Total partiel	11 720 100	11 580 100	9 367 600	2 212 500

/...

	Prévisions initiales (1)	Dépenses autorisées (2)	Prévisions de dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (4) = (2)-(3)
c) <u>Personnel contractuel international</u>	—	—	—	—
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	—	—	—
e) <u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	112 500	103 500	44 000	59 500
f) <u>Observateurs électoraux civils</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 2	12 513 625	12 469 600	10 107 100	2 362 500
3. <u>Locaux/hébergement</u>				
Location de locaux	65 625	60 500	63 000	(2 500)
Aménagement et rénovation des locaux	65 000	71 400	17 000	54 400
Fournitures d'entretien	7 200	7 500	4 800	2 700
Services d'entretien	4 500	10 800	4 800	6 000
Éclairage, chauffage, énergie et eau	69 300	68 900	37 800	31 100
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	204 100	165 900	24 200	141 700
Total, rubrique 3	415 725	385 000	151 600	233 400
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	—	—	—	—
5. <u>Transports</u>				
Achat de véhicules	201 500	193 800	193 800	—
Location de véhicules	—	—	—	—
Matériel d'atelier	7 500	6 900	6 000	900
Pièces de rechange, réparations et entretien	295 500	286 700	275 000	11 700
Carburants et lubrifiants	478 800	470 200	427 000	43 200
Assurance	38 350	42 000	48 000	(6 000)
Total, rubrique 5	1 021 650	999 600	949 800	49 800
6. <u>Opérations aériennes</u>				
a) <u>Hélicoptères</u>				
Location/affrètement	3 747 375	3 560 500	3 650 700	(90 200)
Carburants et lubrifiants	1 080 000	611 200	623 100	(11 900)
Déploiement/retrait	436 475	391 200	212 500	178 700
Vols de ravitaillement	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance responsabilité	—	—	—	—
Total partiel	5 263 850	4 562 900	4 486 300	76 600
b) <u>Avions</u>				
Location/affrètement	1 720 600	1 335 600	1 381 500	(45 900)
Carburants et lubrifiants	900 575	705 800	719 600	(13 800)
Déploiement/retrait	40 000	40 000	24 000	16 000
Peinture/préparation	5 000	5 000	6 000	(1 000)
Assurance responsabilité et risques de guerre	32 400	23 300	64 900	(41 600)
Total partiel	2 698 575	2 109 700	2 196 000	(86 300)
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	—	—	—	—
d) <u>Autres dépenses</u>				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	—	—	50 200	(50 200)

/...

	Prévisions initiales (1)	Dépenses autorisées (2)	Prévisions de dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (4) = (2)-(3)
Réservoirs de carburant	—	—	—	—
Total partiel	—	—	50 200	(50 200)
Total, rubrique 6	7 962 425	6 672 600	6 732 500	(59 900)
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—	—
8. <u>Transmissions</u>				
a) <u>Éléments complémentaires</u>				
Matériel de transmissions	179 300	149 400	114 100	35 300
Pièces de rechange et fournitures	122 400	112 700	109 000	3 700
Matériel d'atelier et d'essai	32 525	26 400	5 400	21 000
Communications par réseaux commerciaux	191 400	189 100	186 500	2 600
Total partiel	525 625	477 600	415 000	62 600
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 8	525 625	477 600	415 000	62 600
9. <u>Matériel divers</u>				
Mobilier de bureau	11 250	10 500	22 800	(12 300)
Matériel de bureau	11 250	7 000	32 700	(25 700)
Matériel informatique	59 700	63 200	62 600	600
Groupes électrogènes	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—
Équipement de logements	—	—	—	—
Matériel divers	53 000	53 400	33 200	20 200
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	142 200	192 700	159 300	33 400
Matériel de purification de l'eau	—	—	—	—
Total, rubrique 9	277 400	326 800	310 600	16 200
10. <u>Fournitures et services</u>				
a) <u>Services divers</u>				
Vérification des comptes	21 225	19 800	19 800	—
Services contractuels	9 000	7 500	—	7 500
Services informatiques	—	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	—	—	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—	—
Dépenses de représentation	750	900	200	700
Autres services	48 000	48 600	56 700	(8 100)
Total partiel	78 975	76 800	76 700	100
b) <u>Fournitures diverses</u>				
Papeterie et fournitures de bureau	106 000	106 800	90 500	16 300
Fournitures médicales	—	—	—	—
Fournitures sanitaires et de nettoyage	12 800	13 500	31 000	(17 500)
Abonnements	2 250	2 400	1 400	1 000
Fournitures électriques	—	—	—	—
Bâches antiprojectiles	—	—	—	—

/...

	Prévisions initiales (1)	Dépenses autorisées (2)	Prévisions de dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (4) = (2)-(3)
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	18 000	16 800	10 000	6 800
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—	—
Intendance et magasins	<u>166 500</u>	<u>153 200</u>	<u>114 300</u>	<u>38 900</u>
Total partiel	305 550	292 700	247 200	45 500
Total, rubrique 10	384 525	369 500	323 900	45 600
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	792 000	792 000	792 000	—
Transport aérien militaire	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	<u>51 000</u>	<u>47 400</u>	<u>47 200</u>	<u>200</u>
Total, rubrique 16	843 000	839 400	839 200	200
17. <u>Système intégré de gestion</u>	—	—	—	—
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	—	—	—	—
19. <u>Contributions du personnel</u>	<u>2 111 600</u>	<u>2 279 500</u>	<u>1 622 100</u>	<u>657 400</u>
Total brut, rubriques 1 à 19	<u>36 676 600</u>	<u>34 612 800</u>	<u>31 261 100</u>	<u>3 351 700</u>
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	<u>(2 111 600)</u>	<u>(2 279 500)</u>	<u>(1 622 100)</u>	<u>(657 400)</u>
Total net, rubriques 1 à 20	<u>34 565 000</u>	<u>32 333 300</u>	<u>29 639 000</u>	<u>2 694 300</u>
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—	—
Total des ressources	34 565 000	32 333 300	29 639 000	2 694 300

/...

ANNEXE II

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant
du 1er janvier au 30 septembre 1994

Renseignements complémentaires

Économies/
(dépassements)

(En dollars des États-Unis)

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires (454 000)

1. On prévoit que des ressources supplémentaires seront nécessaires au titre de l'indemnité de subsistance (missions) (305 500 dollars) et des voyages autorisés (135 400 dollars). Il s'agira, en effet, au titre de l'indemnité de subsistance (missions), d'assurer le versement d'une indemnité intégrale de 110 dollars par personne aux observateurs se trouvant hors de leur base de stationnement mais à l'intérieur de la zone de la mission, alors que les ressources demandées avaient été calculées sur la base de 40 dollars par personne et par jour à Laayoune et de 45 dollars par personne et par jour ailleurs. Le montant de l'indemnité a été porté à 60 dollars par personne et par jour dans l'ensemble de la zone de la mission au 1er juillet 1994. Par ailleurs, les frais de voyage ont augmenté dans une proportion plus forte que prévu.

b) Contingents 437 900

2. Les économies réalisées aux rubriques Indemnité de subsistance (missions) (343 000 dollars), Déploiement, relève et rapatriement (1 200 dollars), Rations (94 600 dollars) et Détente et loisirs (3 500 dollars) ont été partiellement absorbées par les dépenses additionnelles qu'il a fallu engager au titre des remboursements aux gouvernements aux taux standard (2 900 dollars) et de l'indemnité d'habillement et d'équipement (4 200 dollars). Ces économies provenaient du retrait, en juin 1994, de l'Unité médicale fournie par la Suisse et de l'Unité canadienne d'organisation des mouvements et transports. L'augmentation des dépenses s'explique par le fait qu'initialement, on avait sous-estimé les ressources nécessaires.

c) Autres dépenses afférentes aux contingents -

3. Le montant prévu pour le matériel appartenant aux contingents a été entièrement engagé pour couvrir les sommes réclamées par l'Unité médicale suisse au titre de l'amortissement de son matériel. Le montant prévu pour l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité a été entièrement engagé pour satisfaire aux demandes éventuelles d'indemnisation pour cause de décès, de blessure ou d'invalidité. Le total des engagements non réglés disponibles à cet effet s'élève actuellement à 304 600 dollars. Ont été reçues à ce jour quatre

/...

demandes d'indemnisation pour cause de décès et quatre demandes d'indemnisation pour cause de blessure ou d'invalidité.

2. Personnel civil

a) Police civile 90 500

4. Les économies réalisées au titre des indemnités de subsistance en mission (83 900 dollars) et de l'indemnité d'habillement et d'équipement (1 700 dollars) s'expliquent par le grand nombre de postes demeurés vacants entre le 1er avril et le 30 juin 1994. En ce qui concerne les contrôleurs de la police civile, on trouvera ci-après la répartition des postes autorisés et des postes pourvus entre avril et juin 1994 :

Période	Effectifs autorisés	Effectifs réels	Pourcentage de postes vacants
Avril	55	26	52,8
Mai	55	26	52,8
Juin	55	20	63,7
Moyenne	55	24	56,4

5. Les économies réalisées à la rubrique Frais de voyage (4 900 dollars) sont dues au fait que les déplacements pour cause de relève et de déploiement ont été moins nombreux que prévu entre avril et juin 1994.

b) Personnel international et personnel local 2 212 500

6. Les économies réalisées au titre des traitements du personnel international (1 404 300 dollars), des dépenses connexes (790 000 dollars) et des traitements du personnel local (14 100 dollars) s'expliquent par le grand nombre de postes demeurés vacants pendant la période considérée. On trouvera ci-après la répartition des effectifs autorisés et des effectifs réels du personnel international de la Mission entre janvier et septembre 1994 :

/...

Période	Effectifs autorisés	Effectifs réels	Pourcentage de postes vacants
Janvier	124	101	18,5
Février	124	101	18,5
Mars	124	102	17,7
Avril	196	99	49,5
Mai	196	133	32,1
Juin	196	140	28,6
Juillet	196	141	28,0
Août	196	134	31,6
Moyenne	150	106	29,7

7. De janvier à septembre 1994, la répartition des effectifs autorisés et des effectifs réels du personnel local de la Mission a été la suivante :

Période	Effectifs autorisés	Effectifs réels	Pourcentage de postes vacants
Janvier	55	47	14,6
Février	55	47	14,6
Mars	55	48	12,4
Avril	55	50	9,1
Mai	55 ^a	51	7,3
Juin	55	57	(3,6)
Juillet	55	55	—
Août	55	55	—
Septembre	55	55	—
Moyenne	55	52	6,8

^a Sans compter 26 personnes recrutées au niveau local pour une période de six semaines seulement, à partir de mai 1994.

8. Des économies ont été réalisées au titre des services de consultants (4 100 dollars), la durée de ces prestations ayant été moins longue que prévu.

/...

- c) Personnel fourni par des gouvernements 59 500
9. Les économies réalisées à cette rubrique (59 500 dollars) s'expliquent par le déploiement tardif des observateurs de l'OUA dans la zone de la mission.
3. Locaux/hébergement 233 400
10. Le solde d'un montant total de 233 400 dollars enregistré à cette rubrique s'explique comme suit : on a réalisé des économies au titre de la rubrique Construction de locaux/bâtiments préfabriqués (141 700 dollars), principalement parce que l'on a renoncé à augmenter comme prévu la capacité du réseau d'alimentation en électricité; on en a réalisé aussi au titre de l'aménagement et de la rénovation des locaux (54 400 dollars), de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau (31 100 dollars), des services et fournitures d'entretien (6 000 dollars et 2 700 dollars respectivement), en raison du coût moins élevé que prévu de ces services et objets de dépense. Ces économies ont été partiellement absorbées par les dépenses additionnelles (2 500 dollars) qu'il a fallu engager au titre de la location de locaux.
4. Remise en état des infrastructures -
11. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.
5. Transports 49 800
12. Les économies réalisées aux rubriques Carburants et lubrifiants (43 200 dollars), Pièces de rechange, réparations et entretien (11 700 dollars) et Matériel d'atelier (900 dollars) s'expliquent par le recours plus fréquent que prévu au transport en groupe plutôt qu'aux déplacements en voiture particulière. Les dépenses additionnelles engagées au titre de l'assurance (6 000 dollars) sont dues à l'accroissement plus important que prévu du parc automobile de la Mission.
6. Opérations aériennes
- a) Hélicoptères 76 600
13. Les économies réalisées à la rubrique Déploiement/retrait (178 700 dollars) s'expliquent par la non-utilisation des crédits prévus à ce titre pendant la période considérée. Elles ont été en partie absorbées par les dépenses additionnelles engagées au titre de la location et de l'affrètement (90 200 dollars) en raison de l'augmentation du coût effectif de la location d'hélicoptères (405 000 dollars par mois au lieu des 395 000 dollars prévus) ainsi qu'au titre des carburants et lubrifiants (11 900 dollars), en raison du coût plus élevé que prévu de ces produits.
- b) Avions (86 300)
14. Les dépenses additionnelles engagées aux rubriques Location/affrètement (45 900 dollars) et Carburants et lubrifiants (13 800 dollars) s'expliquent par la recrudescence des activités de la Commission d'identification et par le fait que l'Unité médicale fournie par la Suisse a été retirée avec ses appareils de

/...

la zone de la mission en juin 1994. L'avion affrété par l'ONU a donc dû effectuer davantage de vols à des fins sanitaires; l'augmentation du nombre d'heures de vol a entraîné un surcroît de dépenses au titre de la location/affrètement et des carburants. Les économies réalisées à la rubrique Déploiement/retrait (16 000 dollars) correspondent à la non-utilisation des crédits prévus à ce titre pendant la période considérée. Les dépenses additionnelles engagées au titre de l'assurance responsabilité civile et risques de guerre (41 600 dollars) et à celui de la peinture et de la préparation (1 000 dollars) s'expliquent par le fait que les crédits initialement prévus se sont révélés insuffisants.

c) Indemnité de subsistance des équipages -

15. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.

d) Autres dépenses (50 200)

16. Les dépenses additionnelles engagées au titre des droits d'atterrissage et de la manutention au sol (50 200 dollars) s'expliquent par le fait qu'aucun montant n'était prévu initialement sous cette rubrique.

7. Opérations navales -

17. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.

8. Transmissions

a) Éléments complémentaires 62 600

18. Les économies réalisées aux rubriques Matériel de transmissions (35 300 dollars), Pièces de rechange et fournitures (3 700 dollars) et Matériel d'atelier et d'essai (21 000 dollars) correspondent au report de l'achat de ce matériel à une date ultérieure. Celles qui ont été réalisées au titre des communications par réseaux commerciaux (2 600 dollars) s'expliquent par la réduction de l'utilisation des lignes.

b) Contrat relatif au réseau principal -

19. Aucun montant n'était sous cette rubrique.

9. Matériel divers 16 200

20. Les dépenses additionnelles engagées au titre du mobilier de bureau (12 300 dollars) et du matériel de bureau (25 700 dollars) ont été compensées par les économies réalisées aux rubriques Pièces de rechange, réparations et entretien (33 400 dollars), Matériel divers (20 200 dollars) et Matériel informatique (600 dollars), du fait que les dépenses engagées ont été moins élevées que prévu.

/...

10. Fournitures et services

a) Services divers 100

21. Les économies réalisées à la rubrique Services contractuels (7 500 dollars) et Dépenses de représentation (700 dollars) ont été en partie absorbées par les dépenses additionnelles engagées au titre des services divers (8 100 dollars).

b) Fournitures diverses 45 500

22. Des économies d'un montant total de 63 000 dollars, réalisées aux rubriques Papeterie et fournitures de bureau (16 300 dollars), Abonnements (1 000 dollars), Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes (6 800 dollars) et Intendance et magasins (38 900 dollars) ont été partiellement absorbées par les dépenses additionnelles engagées au titre des fournitures sanitaires et de nettoyage (17 500 dollars). Ces achats ont été plus importants qu'au cours des périodes précédentes en raison de l'augmentation de l'ensemble des effectifs de la Mission en mai 1994. Les ressources nécessaires avaient été calculées d'après les chiffres antérieurs.

11. Fournitures et services liés aux élections -

23. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.

12. Programmes d'information -

24. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.

13. Programmes de formation -

25. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.

14. Programmes de déminage -

26. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.

15. Aide pour le désarmement et la démobilisation -

27. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.

16. Fret aérien et de surface 200

28. Le montant prévu pour le transport du matériel appartenant aux contingents (792 000 dollars) a été entièrement engagé pour couvrir les sommes réclamées par les différents gouvernements. Une économie de 200 dollars a été réalisée à la rubrique Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées.

17. Système intégré de gestion -

29. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.

/...

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix . -
30. Aucun montant n'était prévu cette rubrique.
19. Contributions du personnel 657 400
31. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent par le nombre de postes vacants à la Mission pendant la période considérée [pour plus de précisions, se reporter au paragraphe 2 b)].
20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . (657 400)
32. Ce montant provient de la rubrique 19 ci-dessus.

ANNEXE III

Dépenses mensuelles prévues pour continuer à financer la Mission
après le 30 novembre 1994

État récapitulatif

(En dollars des États-Unis)

	Prévisions initiales 1er oct.- 30 nov. 1994	Montant autorisé par le CCQAB 1er oct.- 30 nov. 1994	Montant proposé pour assurer le financement après le 30 nov. 1994
1. Personnel militaire			
a) Observateurs militaires			
Indemnité de subsistance (missions)	845 500	834 700	416 000
Frais de voyage	160 400	160 400	69 000
Indemnité d'habillement et d'équipement	7 000	7 000	3 800
Total partiel	1 012 900	1 002 100	488 800
b) Contingents			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	50 000	50 000	50 900
Détente et loisirs	1 000	1 000	500
Rations	160 500	160 500	86 300
Indemnité journalière	3 500	3 500	1 600
Indemnité de subsistance (missions)	197 000	29 200	14 600
Déploiement, relève et rapatriement	74 400	74 400	18 400
Indemnité d'habillement et d'équipement	7 400	7 400	3 400
Total partiel	493 800	326 000	175 700
c) Autres dépenses afférentes aux contingents			
Matériel appartenant aux contingents	—	—	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	30 600	30 600	9 100
Total partiel	30 600	30 600	9 100
Total, rubrique 1	1 537 300	1 358 700	673 600
2. Personnel civil			
a) Police civile			
Indemnité de subsistance (missions)	201 300	178 900	89 400
Frais de voyage	41 400	41 400	37 600
Indemnité d'habillement et d'équipement	2 200	2 200	800
Total partiel	244 900	222 500	127 800
b) Personnel international et personnel local			
Traitements du personnel international	1 547 000	1 290 400	630 000
Traitements du personnel local	60 400	71 200	34 600
Consultants	—	—	—
Heures supplémentaires	4 000	4 000	2 000
Dépenses communes de personnel	616 900	578 900	357 700
Indemnité de subsistance (missions)	717 400	562 200	278 200
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	55 200	55 200	18 400
Autres frais de voyage	11 200	11 200	5 600
Total partiel	3 012 100	2 573 100	1 326 500
c) Personnel contractuel international			
	—	—	—

/...

	Prévisions initiales 1er oct.- 30 nov. 1994	Montant autorisé par le CCQAB 1er oct.- 30 nov. 1994	Montant proposé pour assurer le financement après le 30 nov. 1994
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	—	—
e) <u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	23 000	23 000	—
f) <u>Observateurs électoraux civils</u>	—	—	—
Total, rubrique 2	3 280 000	2 818 600	1 454 300
3. <u>Locaux/hébergement</u>			
Location de locaux	13 400	13 400	7 100
Aménagement et rénovation des locaux	19 200	19 200	2 500
Fournitures d'entretien	3 000	3 000	1 500
Services d'entretien	3 600	3 600	500
Éclairage, chauffage, énergie et eau	16 800	16 800	6 700
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—	—
Total, rubrique 3	56 000	56 000	18 300
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	—	—	—
5. <u>Transports</u>			
Achat de véhicules	—	—	—
Location de véhicules	—	—	—
Matériel d'atelier	1 600	1 600	800
Pièces de rechange, réparations et entretien	68 000	68 000	34 000
Carburants et lubrifiants	113 000	113 000	56 500
Assurance	11 200	11 200	5 600
Total, rubrique 5	193 800	193 800	96 900
6. <u>Opérations aériennes</u>			
a) <u>Hélicoptères</u>			
Location/affrètement	922 700	720 000	360 000
Carburants et lubrifiants	(161 600)	63 200	140 200
Déploiement/retrait	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Assurance	—	—	—
Total partiel	761 100	783 200	500 200
b) <u>Avions</u>			
Location/affrètement	116 700	116 700	81 700
Carburants et lubrifiants	68 700	46 600	69 000
Déploiement/retrait	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Assurance	—	—	6 400
Total partiel	185 400	163 300	157 100
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	—	—	—
d) <u>Autres dépenses</u>	—	—	—
Total, rubrique 6	946 500	946 500	657 300
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—

/...

	Prévisions initiales 1er oct.- 30 nov. 1994	Montant autorisé par le CCQAB 1er oct.- 30 nov. 1994	Montant proposé pour assurer le financement après le 30 nov. 1994
8. <u>Transmissions</u>			
a) <u>Éléments complémentaires</u>			
Matériel de transmissions	—	—	—
Pièces de rechange et fournitures	25 000	25 000	12 500
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	45 000	45 000	20 000
Total partiel	70 000	70 000	32 500
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>			
	—	—	—
Total, rubrique 8	70 000	70 000	32 500
9. <u>Matériel divers</u>			
Mobilier de bureau	1 200	2 400	600
Matériel de bureau	1 200	2 400	600
Matériel informatique	2 400	—	1 200
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—
Équipement de logements	—	—	—
Matériel divers	13 200	13 200	6 600
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	43 600	43 600	21 800
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—
Total, rubrique 9	61 600	61 600	30 800
10. <u>Fournitures et services</u>			
a) <u>Services divers</u>			
Vérification des comptes	4 400	4 400	2 200
Services contractuels	1 000	1 000	500
Services informatiques	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—
Services et traitements médicaux	—	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—
Dépenses de représentation	200	200	100
Autres services	12 000	12 000	6 000
Total partiel	17 600	17 600	8 800
b) <u>Fournitures diverses</u>			
Papeterie et fournitures de bureau	26 400	26 400	12 500
Fournitures médicales	—	—	—
Fournitures sanitaires et de nettoyage	3 400	3 400	5 000
Abonnements	600	600	300
Fournitures électriques	—	—	—
Bâches anti-projectiles pour véhicules	—	—	1 500
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	3 800	3 800	1 900
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—
Intendance et magasins	34 000	34 000	15 500
Total partiel	68 200	68 200	36 700
Total, rubrique 10	85 800	85 800	45 500

/...

	Prévisions initiales 1er oct.- 30 nov. 1994	Montant autorisé par le CCQAB 1er oct.- 30 nov. 1994	Montant proposé pour assurer le financement après le 30 nov. 1994
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	9 200	9 200	4 600
Total, rubrique 16	9 200	9 200	4 600
17. <u>Système intégré de gestion</u>	—	—	—
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	—	—	—
19. <u>Contributions du personnel</u>	559 800	465 000	231 300
Total brut, rubriques 1 à 19	6 800 000	6 065 200	3 245 100
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(559 800)	(465 000)	(231 300)
Total net, rubriques 1 à 20	6 240 200	5 600 200	3 013 800
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—
Total des ressources	6 240 200	5 600 200	3 013 800

ANNEXE IV

Dépenses mensuelles prévues pour continuer à financer la
Mission après le 30 novembre 1994

Renseignements complémentaires

(En dollars des États-Unis)

I. PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES

1. Les dépenses nécessaires pour continuer à assurer le financement de la Mission ont été calculées en se fondant sur les paramètres énoncés ci-après :

a) Indemnité de subsistance (missions)

2. À compter du 1er juillet 1994, l'indemnité de subsistance (missions) est fixée à 60 dollars par jour dans toute la zone de la mission. Cette indemnité est versée à tout le personnel de la mission, à l'exception du personnel recruté localement.

b) Frais de voyage

3. Le coût du voyage sur lignes commerciales du personnel de la mission a été estimé en moyenne à 2 300 dollars par personne pour un aller simple, soit 4 600 dollars pour un aller-retour.

c) Personnel civil

4. Les traitements et dépenses communes du personnel international, indiqués après déduction des contributions du personnel, sont basés sur les coûts standard applicables à New York, sauf lorsqu'il s'agit de personnes détachées par d'autres organismes des Nations Unies ou recrutées expressément pour la mission. Les traitements et dépenses communes du personnel local sont basés sur le barème de rémunération applicable à cette catégorie de personnel au Sahara occidental.

II. RESSOURCES NÉCESSAIRES

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires

i) Indemnité de subsistance (missions) 416 000

5. Sur le montant indiqué, la somme de 410 600 dollars correspond à l'indemnité de subsistance (missions) de 225 observateurs militaires, au taux de 60 dollars par personne par jour. Une somme supplémentaire de 5 400 dollars est prévue pour couvrir un chevauchement de six jours au cours de la période de relève (15 relèves par mois en moyenne).

/...

ii) Frais de voyage 69 000

6. Le montant indiqué correspond aux voyages effectués par les observateurs militaires au titre de la relève, dont le nombre est estimé à 15 par mois (soit 180 voyages par an), à un coût de 4 600 dollars aller-retour.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 3 800

7. Le montant indiqué correspond à l'indemnité d'habillement et d'équipement de 225 observateurs militaires, au taux de 200 dollars par observateur par an.

b) Contingents

i) Remboursements aux gouvernements
aux taux standard 50 900

8. Le montant indiqué représente le remboursement aux gouvernements de la solde et des indemnités versées à 48 militaires (40 appartenant à l'unité médicale et 8 à l'unité d'organisation des mouvements), au taux de 988 dollars par personne par mois (47 400 dollars), à quoi s'ajoute un supplément de 291 dollars par personne par mois versé à 12 personnes (25 % des effectifs) (3 500 dollars).

ii) Détente et loisirs 500

9. Le montant indiqué représente le paiement à 40 militaires d'un congé de détente de 14 jours au maximum par an, à raison de 10,50 dollar par personne par jour.

iii) Rations 86 300

10. Le montant indiqué correspond aux rations d'environ 200 personnes dans 11 points de déploiement des équipes hors du quartier général de la mission, à un coût moyen de 11 dollars par personne par jour (66 900 dollars), à quoi vient s'ajouter le coût de l'eau en bouteille destinée à 538 personnes (216 civils, 273 militaires et 49 agents de la police civile), à raison de 2,5 bouteilles par personne par jour en moyenne, à un coût de 0,50 dollar la bouteille (19 400 dollars).

iv) Indemnité journalière 1 600

11. Le montant indiqué représente une indemnité de faux frais allouée à 40 membres de l'unité médicale, au taux de 1,28 dollar par personne par jour, et versée en monnaie locale.

v) Indemnité de subsistance (missions) 14 600

12. Le montant indiqué correspond à l'indemnité de subsistance (missions) versée à huit militaires de la permanence de la Force, au taux de 60 dollars par personne par jour.

/...

vi) Déploiement, relève et rapatriement 18 400

13. Le montant indiqué représente 48 voyages (aller-retour) de relève par an, soit un total de quatre voyages par mois, à un coût de 4 600 dollars par voyage.

vii) Indemnité d'habillement et d'équipement 3 400

14. Le montant indiqué correspond à l'indemnité d'habillement et d'équipement de 48 militaires, au taux de 70 dollars par personne par mois.

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents -

15. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité 9 100

16. Le montant prévu, qui doit permettre de rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils versent à leurs militaires en cas de décès ou d'invalidité imputables au service auprès de la MINURSO, est calculé en se fondant sur la législation nationale.

2. Personnel civil

a) Police civile

i) Indemnité de subsistance (missions) 89 400

17. Le montant indiqué correspond à l'indemnité de subsistance (missions) versée à 49 agents de la police civile au taux de 60 dollars par jour.

ii) Frais de voyage 37 600

18. Le montant indiqué correspond aux voyages de relève, tous les six mois, de 49 agents de la police civile, soit un total de 98 voyages aller-retour dans l'année, à un coût de 4 600 dollars par voyage.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 800

19. Le montant prévu doit permettre de verser une indemnité d'habillement à 49 contrôleurs de la police civile, au taux de 200 dollars par an.

b) Personnel international et personnel local 630 000

20. Le montant indiqué est calculé pour 153 fonctionnaires internationaux (46 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 67 agents des services généraux et 40 agents du Service mobile). On trouvera le détail de ces calculs à l'annexe VI.

/...

ii)	<u>Traitements du personnel local</u>	34 600
21.	Le montant indiqué est calculé pour 63 fonctionnaires recrutés localement; on en trouvera le détail à l'annexe VI.	
iii)	<u>Consultants</u>	-
22.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
iv)	<u>Heures supplémentaires</u>	2 000
23.	Le montant indiqué correspond aux heures supplémentaires et sursalaires de nuit payés aux 67 agents des services généraux et aux 63 fonctionnaires recrutés localement.	
v)	<u>Dépenses communes de personnel</u>	357 700
24.	On trouvera le détail des dépenses communes des 153 fonctionnaires internationaux et des 63 fonctionnaires recrutés localement à l'annexe VI.	
vi)	<u>Indemnité de subsistance (missions)</u>	278 200
25.	Le montant indiqué correspond à l'indemnité de subsistance (missions) versée aux 153 fonctionnaires internationaux; on en trouvera le détail à l'annexe VI.	
vii)	<u>Frais de voyage en provenance et à destination de la zone de la mission</u>	18 400
26.	Le montant indiqué a été calculé sur une moyenne de quatre voyages de relève par mois pour le personnel international, à un coût de 4 600 dollars par voyage.	
viii)	<u>Autres frais de voyage</u>	5 600
27.	Le montant indiqué correspond à, en moyenne, un voyage autorisé par mois sur New York (4 600 dollars), et à une indemnité de subsistance en voyage pour cinq jours (1 000 dollars).	
c)	<u>Personnel contractuel international</u>	-
28.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
d)	<u>Volontaires des Nations Unies</u>	-
29.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
e)	<u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	-
30.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	

/...

- f) Observateurs électoraux civils -
31. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.
3. Locaux/hébergement
- a) Location de locaux 7 100
32. Le montant prévu correspond au loyer de l'entrepôt central de Laayoune (69 400 dollars par an) et d'un atelier à Smara (16 700 dollars par an).
- b) Aménagement et rénovation des locaux 2 500
33. Le montant prévu, qui doit permettre de couvrir le coût des travaux d'aménagement et de rénovation des installations de la MINURSO, a été calculé sur la base du coût mensuel moyen.
- c) Fournitures d'entretien 1 500
34. Le montant prévu, qui doit permettre de couvrir le coût des fournitures d'entretien des installations de la MINURSO, a été calculé sur la base du coût mensuel moyen.
- d) Services d'entretien 500
35. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des services d'entretien des installations de la MINURSO.
- e) Éclairage, chauffage, énergie et eau 6 700
36. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût mensuel des équipements collectifs des 11 points de déploiement des équipes de la MINURSO dans toute la zone de la mission, qui est estimé à 5 000 dollars, et de 425 cylindres de butane utilisés dans les cantines (4 dollars le cylindre, soit 1 700 dollars).
- f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués -
37. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.
4. Remise en état des infrastructures -
38. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.
5. Transports
- a) Achat de véhicules -
39. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

/...

b) <u>Location de véhicules</u>	-
40. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
c) <u>Matériel d'atelier</u>	800
41. Le montant indiqué permettra de remplacer le matériel d'atelier hors d'usage.	
d) <u>Pièces de rechange, réparations et entretien</u>	34 000
42. Le montant indiqué permettra de couvrir le coût des pièces de rechange, pneus et accumulateurs des véhicules, du contrat de réparation automobile pour tout le parc de la MINURSO, de la réparation des climatiseurs, et d'autres travaux de réparation.	
e) <u>Carburants et lubrifiants</u>	56 500
43. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût mensuel du diesel, de l'essence et des lubrifiants destinés au parc automobile de la MINURSO.	
f) <u>Assurance</u>	5 600
44. Le montant prévu représente les frais d'assurance locale au tiers et d'assurance internationale des véhicules de la MINURSO.	
6. <u>Opérations aériennes</u>	
a) <u>Hélicoptères</u>	
i) <u>Location/Affrètement</u>	360 000
45. Le montant indiqué permettra de louer dans le secteur privé quatre hélicoptères moyens de type B-212, à un coût forfaitaire mensuel de 90 000 dollars par hélicoptère, calculé sur la base de 75 heures de vol par hélicoptère par mois. Aucun montant n'est prévu pour heures de vol supplémentaires.	
ii) <u>Carburants et lubrifiants</u>	140 200
46. Le montant indiqué a été calculé sur la base d'une consommation de 850 litres à l'heure et de 75 heures de vol par hélicoptère par mois, au taux de 0,55 dollar le litre.	
iii) <u>Déploiement/retrait</u>	-
47. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
iv) <u>Vols de ravitaillement</u>	-
48. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	

/...

v) <u>Peinture/préparation</u>	-
49. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
vi) <u>Assurance</u>	-
50. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
b) <u>Avions</u>	
i) <u>Location/affrètement</u>	81 700
51. Le montant indiqué permettra de louer dans le secteur privé deux avions légers de type AN-26 pour le transport de marchandises et de passagers, au coût forfaitaire actuel de 40 860 dollars par mois chacun, avec un minimum de 115 heures de vol par mois par appareil. Aucun montant n'est prévu pour heures de vol supplémentaires.	
ii) <u>Carburants et lubrifiants</u>	69 000
52. Le montant indiqué a été calculé sur la base d'une consommation moyenne de carburant de 69 000 dollars par mois pour les deux appareils.	
iii) <u>Déploiement/retrait</u>	-
53. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
iv) <u>Peinture/préparation</u>	-
54. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
v) <u>Assurance</u>	6 400
55. Le montant indiqué correspond aux frais d'assurance responsabilité et risques de guerre de deux avions AN-26, calculé sur la base du contrat en cours (3 200 dollars par appareil par mois).	
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	-
56. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
d) <u>Autres dépenses</u>	-
57. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
7. <u>Opérations navales</u>	-
58. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	

/...

8. Transmissions

a) Éléments complémentaires

i) Matériel de transmissions -

59. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

ii) Pièces de rechange et fournitures 12 500

60. Le montant indiqué, qui permettra de couvrir le coût des fournitures, des services et des pièces de rechange nécessaires à l'entretien du système de transmissions dans toute la zone de la mission, a été calculé sur la base d'un coût mensuel de 12 500 dollars.

iii) Matériel d'atelier et d'essai -

61. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

iv) Communications commerciales 20 000

62. Le montant indiqué doit permettre de couvrir le coût des communications par téléphone et télécopie grâce aux services INMARSAT et INTELSAT, estimé à 14 500 dollars par mois, auquel vient s'ajouter les frais de téléphone et télécopie par les réseaux locaux (2 500 dollars) et de valise diplomatique (3 000 dollars).

b) Contrat relatif au réseau principal -

63. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

9. Matériel divers

a) Mobilier et matériel de bureau 1 200

64. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût mensuel du remplacement du mobilier et matériel de bureau.

b) Matériel informatique 1 200

65. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût mensuel des pièces de rechange et des logiciels destinés au matériel informatique.

c) Groupes électrogènes -

66. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

d) Matériel d'observation -

67. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

/...

e)	<u>Citernes à essence et débitmètres</u>	-
68.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
f)	<u>Matériel médical et dentaire</u>	-
69.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
g)	<u>Équipement de logements</u>	-
70.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
h)	<u>Matériel divers</u>	6 600
71.	Le montant indiqué, qui permettra de couvrir le coût du remplacement de matériels divers, a été calculé sur la base des besoins mensuels moyens.	
i)	<u>Matériel pour la défense des périmètres</u>	-
72.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
j)	<u>Pièces de rechange, réparations et entretien</u> . . .	21 800
73.	Le montant indiqué permettra d'acheter des pièces de rechange pour groupes électrogènes (Weatherheaven et autres). Le matériel installé dans les bâtiments préfabriqués (camps Weatherheaven) nécessite des pièces spéciales.	
k)	<u>Matériel d'épuration de l'eau</u>	-
74.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
10.	<u>Fournitures et services</u>	
a)	<u>Services divers</u>	
i)	<u>Vérification des comptes</u>	2 200
75.	Le montant indiqué permettra de couvrir le coût mensuel des services extérieurs de vérification des comptes de la Mission.	
ii)	<u>Services contractuels</u>	500
76.	Le montant indiqué permettra de couvrir le coût mensuel des services de blanchissage et autres services d'entretien du complexe du quartier général.	
iii)	<u>Services informatiques</u>	-
77.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
iv)	<u>Services de sécurité</u>	-
78.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	

/...

- v) Traitements et services médicaux -
79. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.
- vi) Demandes d'indemnisation et règlements -
80. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.
- vii) Dépenses de représentation 100
81. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût d'un nombre limité de réceptions données par la MINURSO à l'intention de notables locaux et de personnalités en visite.
- viii) Autres services 6 000
82. Le montant indiqué doit permettre de couvrir le coût de divers fournitures et services, notamment les commissions bancaires, pour lesquels il n'a pas été prévu de crédits au titre d'autres rubriques.
- b) Fournitures diverses
- i) Papeterie et fournitures de bureau 12 500
83. Le montant indiqué, qui doit permettre de couvrir les coûts de la papeterie et des fournitures de bureau de la Mission, a été calculé sur la base du coût mensuel moyen desdits articles.
- ii) Fournitures médicales -
84. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.
- iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage 5 000
85. Le montant indiqué doit permettre d'acheter sur place les fournitures d'assainissement et de nettoyage pour le quartier général de la Force, l'entrepôt central, l'atelier d'entretien et de réparation des véhicules et les points de déploiement des équipes.
- iv) Abonnements 300
86. Le montant indiqué doit permettre de couvrir les frais d'abonnement à des journaux et périodiques, au taux de 300 dollars par mois.
- v) Fournitures électriques -
87. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.
- vi) Bâches anti-projectiles pour véhicules 1 500
88. Le montant indiqué permettra de couvrir le coût de bâches anti-projectiles pour protéger les véhicules de la MINURSO.

/...

vii)	<u>Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes</u>	1 900
89.	Le montant indiqué, qui doit permettre de couvrir le coût des drapeaux, insignes et uniformes de 322 militaires et agents de la police civile, a été calculé à 70 dollars par personne par an.	
viii)	<u>Fournitures pour la défense des périmètres</u>	-
90.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
ix)	<u>Cartes d'état-major</u>	-
91.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
x)	<u>Intendance et magasins</u>	15 500
92.	Le montant indiqué doit permettre de remplacer et de remettre à neuf le matériel de couchage et les articles d'intendance et articles connexes aux points de déploiement des équipes.	
11.	<u>Fournitures et services liés aux élections</u>	-
93.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
12.	<u>Programmes d'information</u>	-
94.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
13.	<u>Programmes de formation</u>	-
95.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
14.	<u>Programmes de déminage</u>	-
96.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
15.	<u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	-
97.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
16.	<u>Fret aérien et de surface</u>	
a)	<u>Transport du matériel appartenant aux contingents</u>	-
98.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	
b)	<u>Transport aérien militaire</u>	-
99.	Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.	

c) Fret et camionnage par les soins
d'entreprises privées 4 600

100. Le montant indiqué doit permettre de couvrir les frais de transport et de dédouanement à destination et en provenance de la zone de la mission pour lesquels il n'a pas été prévu de crédits au titre d'autres rubriques.

17. Système intégré de gestion -

101. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix -

102. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

19. Contributions du personnel 231 300

103. Les dépenses de personnel sont indiquées en chiffres nets à la rubrique 2 b) pour les fonctionnaires internationaux. Le montant figurant à la présente rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . (231 300)

104. Le montant des contributions du personnel, qui apparaît à la rubrique 19 ci-dessus, a été crédité à la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel, et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MINURSO.

/...

ANNEXE V

Effectifs actuellement autorisés pour la période allant du 1er octobre au 30 novembre 1994
et effectifs proposés à partir du 1er décembre 1994

	Effectifs actuellement autorisés	Changements proposés 1er oct. au 30 nov. 1994	Effectifs proposés 1er oct. au 30 nov. 1994	Changements proposés 1er déc. 1994	Effectifs proposés 1er déc. 1994
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1. Personnel civil					
a) Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
SGA	1	—	1	—	1
SSG	1	—	1	—	1
D-2	2	(2)	—	2	2
D-1	2	(1)	1	1	2
P-5	5	2	7	(2)	5
P-4	32	(22)	10	22	32
P-3	32	(11)	21	11	32
P-2/1	6	(1)	5	1	6
	<u>81</u>	<u>(35)</u>	<u>48</u>	<u>35</u>	<u>81</u>
b) Services généraux et autres catégories					
Services généraux	78	(11)	67	11	78
Service mobile	37	3	40	(3)	37
Personnel local	55	8	63	(8)	55
	<u>170</u>	<u>—</u>	<u>170</u>	<u>—</u>	<u>170</u>
Total	251	(35)	216	35	251
2. Personnel militaire					
a) Observateurs militaires	231	(6)	225	6	231
b) Unité de transmissions	43	(43)	—	—	—
c) Unité médicale	41	(1)	40	—	40
d) Unité de contrôle des mouvements	17	(9)	8	—	8
	<u>332</u>	<u>(59)</u>	<u>273</u>	<u>6</u>	<u>279</u>
3. Police civile	55	(6)	49	6	55
Total général	638	(100)	538	47	585

/...

ANNEXE VI

Dépenses afférentes au personnel et dépenses connexes pour l'entretien mensuel de la Mission après le 30 novembre 1994

Classe	Nombre de personnes	Mois-personne	Coûts annuels standard			Montant total des dépenses			Indemnité de subsistance (missions)
			Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	
En milliers de dollars des États-Unis									
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>									
SGA ^a	1	0,5	122,6	52,7	52,3	5,1	2,2	2,1	0,9
SSG	1	1,0	113,2	47,9	47,0	9,4	4,0	3,9	1,8
D-1	1	1,0	94,4	37,5	36,5	7,8	3,1	3,0	1,8
P-5	7	7,0	86,2	34,2	32,0	50,2	19,9	18,6	12,8
P-4	10	10,0	74,7	29,7	25,9	62,2	24,7	21,5	18,2
P-3	21	21,0	61,9	24,6	19,3	108,1	43,0	33,6	38,3
P-2	5	5,0	50,1	19,9	13,5	20,8	8,2	5,6	9,1
	46	45,5							
Services généraux	67	67,0	35,5	14,1	13,2	197,6	78,4	73,7	122,3
Service mobile	40	40,0	50,7	51,5	20,1	168,8	171,6	66,8	73,0
Total, personnel international	153	152,5				630,0	352,0	228,8	278,2
Personnel local	63	63,0	6,6	1,1	0,5	34,6	5,7	2,5	—
Total	216	215,5				664,6	357,7	231,3	278,2

^a Sur la base de la période d'emploi effective.

ANNEXE VII

Répartition proposée des effectifs par bureau au 1^{er} octobre 1994

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Services généraux et autres catégories			Total
	SGA	SGG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Services généraux	Service mobile	Personnel local	
<u>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général</u>	1*	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
<u>Division de la police civile</u>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>Division militaire</u>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>Division de l'administration</u>												
Chef de l'administration	-	-	-	1	-	-	-	-	1	2	-	4
Section des finances	-	-	-	-	-	1	-	-	8	-	2	11
Section du personnel	-	-	-	-	-	-	1	-	3	1	-	5
Traitement électronique de l'information	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Section des services généraux	-	-	-	-	1	-	-	-	1	7	19	28
Section des communications	-	-	-	-	-	-	-	-	2	15	7	24
Section de la gestion des bâtiments	-	-	-	-	-	-	-	-	3	5	1	9
Section des achats	-	-	-	-	-	-	-	-	3	1	1	5
Section des transports	-	-	-	-	-	-	-	-	13	9	12	34
<u>Commission d'identification</u>												
Président	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Vice-Président	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Membres	-	-	-	-	5	4	-	-	-	-	-	9
Bureau d'enregistrement	-	-	-	-	1	4	16	4	31	-	17	73
Traitement électronique de l'information	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Interprètes	-	-	-	-	-	1	3	-	-	-	4	8
Total	1	1	-	1	7	10	21	5	67	40	63	216

* Sur la base de la période d'emploi effective.

/...

ANNEXE VIII

Répartition du matériel de transport et de transmissions, des bâtiments préfabriqués, des conteneurs
 et des groupes électrogènes par zone géographique au 1er octobre 1994

	Quartier général de la mission	Section Nord	Section Sud	Réserve	Total
1. Matériel de transport					
Berlines	24	—	1	1	26
Minibus (12 places)	7	1	1	12	21
Bus (26 places)	2	—	—	—	2
Véhicules de patrouille à 4 roues motrices	55	48	40	21	164
Camions à 4 roues motrices	8	1	1	25	35
Camions de marchandises	2	1	1	—	4
Élévateur à fourche	3	1	2	—	6
Remorques-eau/carburant	1	2	2	—	5
Remorques utilitaires	4	6	5	—	15
Jeeps appartenant aux contingents	4	—	—	—	4
Ambulances	4	—	—	—	4
Total	114	60	53	59	286
2. Unités d'habitation préfabriquées					
Camps (22 hommes)	—	5	5	—	10
Camps (32 hommes)	—	1	1	—	2
Unités-hygiène	4	6	5	3	18
Ateliers de réparation et d'entretien des véhicules à pont unique	—	4	6	—	10
Total	4	16	17	3	40
3. Conteneurs					
Conteneurs de 20 pieds	7	—	—	—	7
Conteneurs de 40 pieds	7	18	24	—	49
Total	14	18	24	—	56
4. Groupes électrogènes					
a) <u>Weatherhaven</u>					
42 kVA	—	1	—	—	1
60 kVA	—	1	1	—	2
75 kVA	—	3	4	—	7
85 kVA	1	—	—	—	—
93,75 kVA	—	1	—	—	1
100 kVA	1	—	—	—	1

/...

	Quartier général de la mission	Section Nord	Section Sud	Réserve	Total
125 kVA	2	6	4	—	1
200 kVA	—	1	1	—	12
b) Autres types					
4,5 kVA	12	1	2	—	15
5 kVA	2	—	—	—	2
13,8 kVA	—	1	—	—	1
100 kVA	6	—	2	—	8
150 kVA	2	—	—	—	2
Total	26	15	14	—	55

	Quartier général de la mission	Section Nord	Section Sud	Réserve	Décision du Comité de contrôle du matériel	Total
5. Matériel de transmissions						
Station terrienne	1	—	—	—	—	1
Terminal INMARSAT "A"	2	2	—	—	—	4
Radio HF micom XR	18	38	33	35	—	124
Station HF fixe	1	2	1	17	—	21
Unité d'alimentation (répéteur)	4	3	5	13	—	25
Mobile (répéteur)	—	—	—	2	—	2
Station VHF fixe	8	9	8	16	—	41
Station VHF mobile	11	32	23	59	—	125
Radiotéléphone portatif	51	32	23	31	1	138
Combiné téléphonique	7	—	—	53	—	60
Émetteur-récepteur portatif	2	13	12	28	—	55
Antenne à couverture mondiale	3	29	25	12	—	69
Récepteur à couverture mondiale	3	27	24	18	1	73
Total	111	187	154	284	2	738
